

<u>Présents :</u>	-	Gérard KAUWACHE	-	Nathalie BEAUFILS
	-	Gérard BOUCHETEIL	-	Marie AUFAURE
	-	GABAUD Isabelle	-	Karelle MERCIER
	-	Lionel FORESTIER	-	Gautier CAUBEL
	-		-	

<u>Absent</u>	-	Frédéric MECHIN
<u>excusé :</u>	-	

Absents :

- Début de séance 18 h
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 02 septembre 2021 : **voté à l'unanimité**

1) I – Communication du Maire :

Enquête publique PLUI

- Le rapport de l'enquête publique est consultable en mairie pendant une durée de 1 an
- Une réunion sur le sujet a été organisée avec le bureau d'études pour faire le point et prendre en compte les remarques du commissaire enquêteur
- Les PPA (Personnes Publiques Associées) seront à nouveau consultées afin de finaliser le PLUI

Choix des entreprises pour les travaux de l'Eglise : délibération adoptée à l'unanimité

- Pour le Lot 1 : maçonnerie/pierre de taille
 - SARL ARSATIS ,5 rue de Pressac, lieudit Pressac, 87220 FEYTIAT,
- Pour le Lot 2 : vitraux
 - L'ATELIER DU VITRAIL, 10, Rue Fernand MALINVAUD 87000 LIMOGES,

➤ Pour le Lot 3 : électricité

- Entreprise CEGELEC Limousin, 45, rue Philippe Lebon, 87280 LIMOGES,

Réunion PNR (Parc Naturel Régional)

- Une réunion du PNR aura lieu à Saint Yrieix Sous Aix le 12/10/2021
- Cette réunion dont le thème est « la pollution lumineuse » est réservée aux élus

Abonnement de la mairie à la fibre

- La Mairie a souscrit un abonnement à la fibre, en permettant ainsi d'avoir un débit nettement supérieur tout en réalisant une économie de 25€/mois

Demandes de subventions pour travaux 2022

- **Délibérations :**
 - Végétalisation du cimetière, aménagement des allées : adoptée à l'unanimité
 - Voirie 2022, Bosredon, en partie VC 7 et VC12 : adoptée à l'unanimité
- *Le Maire rappelle au Conseil qu'une demande de subvention ne vaut pas accord des partenaires sollicités pas plus que la validation des travaux. Ces derniers seront réalisés ou non en fonction des capacités d'autofinancement de la commune et feront l'objet d'une nouvelle délibération sur le choix des entreprises retenues.*

Divers :

- La taxe incitative pour les ordures ménagères est envisagée par la Communauté de Communes du Val de Vienne
 - Trois étapes ont été validées :
 1. 2022 : information de toute la population pour expliquer le dispositif de la taxe incitative
 2. 2023 : double facturation, la première reposant sur la taxe foncière (taxe actuelle) et la deuxième étant une simulation de ce que chaque habitant paierait avec le principe de taxe incitative
 3. 2024 : mise en place de la taxe incitative qui porterait sur le nombre de levées et non sur la pesée

2) II – Communication du 1^{er} Adjoint :

Réunion du SABV et de VBG

- Voir compte rendus remis en séance

3) III – Communication de la 2^{ème} Adjointe :

Noël des aînés

- Des flyers vont être distribués à tous les bénéficiaires pour savoir s'ils souhaitent avoir un colis

4) IV – Communication du 3^{ème} Adjoint

Compte rendu du Comité consultatif communication

- Point sur les articles à mettre dans le journal dont la sortie est prévue entre le 6 et le 10 décembre prochain
- Rubriques du site internet à compléter :
 - Vie municipale (mairie, conseils...)
 - Vie locale
 - Enfance/jeunesse
 - Culture, loisirs, patrimoine.

5) IV -Tour de table des Conseillers

Marie AUFAURE

- Une formation pour le recollement des archives a eu lieu le 14 septembre avec l'archiviste départementale. Etaient présents Marie AUFAURE, Nathalie BEAUFILS, Karelle MERCIER et Gérard BOUCHETEIL.
- Réunion du Comité Culture, Loisirs, Milieu Associatif :
 - Toutes les associations de la commune étaient représentées
 - Proposition discutée et retenues :
 - Organiser une marche enfants/séniors
 - Mettre en place un planning d'occupation de la salle des fêtes
 - Reprise de la gym pour les aînés

- Organisation d'un loto de la chasse
- Organiser un forum des associations pour mieux faire connaître les missions et les actions de chaque association
- Maintien de toutes les manifestations périodiques (fête de la Rose, vide-greniers...)
- Rappel que la bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 9h à 12h.

Nathalie BEAUFILS

- Evoque la course qui pourrait être organisée sur la commune et propose plusieurs dates pour cette manifestation.
- Le conseil se prononce favorablement sur le principe dans l'attente d'informations complémentaires

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 22 heures.

Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 02 septembre 2021 :

Le Maire :

Le Conseil Municipal :